



RÉGIME
DE RETRAITE
des groupes
communautaires
et de femmes

INFOLETTRE

UN RÉGIME DE RETRAITE POUR NOUS!

Volume 7, numéro 1, le 19 février 2016

Ce numéro de l'Infolettre vise à informer les groupes et participantEs du Régime de ce qui s'est passé lors de la rencontre trimestrielle du comité de retraite qui avait lieu les 10 et 11 février 2016. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Réservez vos agendas pour l'assemblée annuelle!

Afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre de membres à l'Assemblée annuelle du Régime de retraite, le comité de retraite a déjà fixé les dates, heures et endroits de l'Assemblée annuelle :

- **Victoriaville : lundi le 26 septembre à 13h30;**
- **Webdiffusion : mardi le 27 septembre à 17h** (*Belle occasion à faire une écoute collective devant un poste de travail dans la cadre d'un 5 à 7!*);
- **Montréal : mercredi le 28 septembre à 16 h** (*Se terminera avec un verre de l'amitié*).

À l'ordre du jour, en plus des sujets traités habituellement en assemblée, compte tenu de certaines inquiétudes manifestées, le comité de retraite a déterminé qu'une présentation spéciale serait faite sur la turbulence actuelle des marchés et comment le régime de retraite y fait face. Vous êtes invité-e-s à participer en grand nombre où vous serez en mesure de poser des questions et faire des commentaires, en plus de voter (pour les participants à Victoriaville et Montréal) à l'élection des membres du comité de retraite, si des élections sont requises.

Placements : résultats de l'année 2015

Les actifs de notre caisse s'élevaient à 35,1 millions \$ au 31 décembre 2015. Après une année en dents de scie, notre rendement pour l'année 2015 (sans tenir compte du 8 % de la caisse en immobilier pour lequel nous n'avons pas encore le résultat) s'élevait à 3,59 %. En termes relatifs, il s'agit d'un rendement acceptable puisque nos gestionnaires ont fait 0,53 % de rendement de mieux que les marchés (3,06 %). Mais, au niveau absolu, il s'agit là d'un rendement qui est en dessous de notre objectif de rendement à long terme (5,5 %). Toutefois, depuis le début du Régime en 2008 et en incluant le rendement de 2015, notre rendement annualisé s'élève à 9,53 %, soit 1,06 % de mieux que les marchés (8,38 %).

Il est clair que la situation actuelle est marquée par de la turbulence et de fortes inquiétudes sur le marché. Par exemple, le marché boursier canadien a baissé de 8,32 %

en 2015 et les actions internationales auraient baissé d'à peu près autant, n'eut été de la forte baisse du dollar canadien qui a annulé cette baisse une fois que leur rendement est converti en dollars canadiens. Et la descente s'est poursuivie de façon marquée depuis le début de 2016. Toute cette turbulence a mis à mal la situation financière de l'ensemble des caisses de retraite, et nous n'y échappons pas.

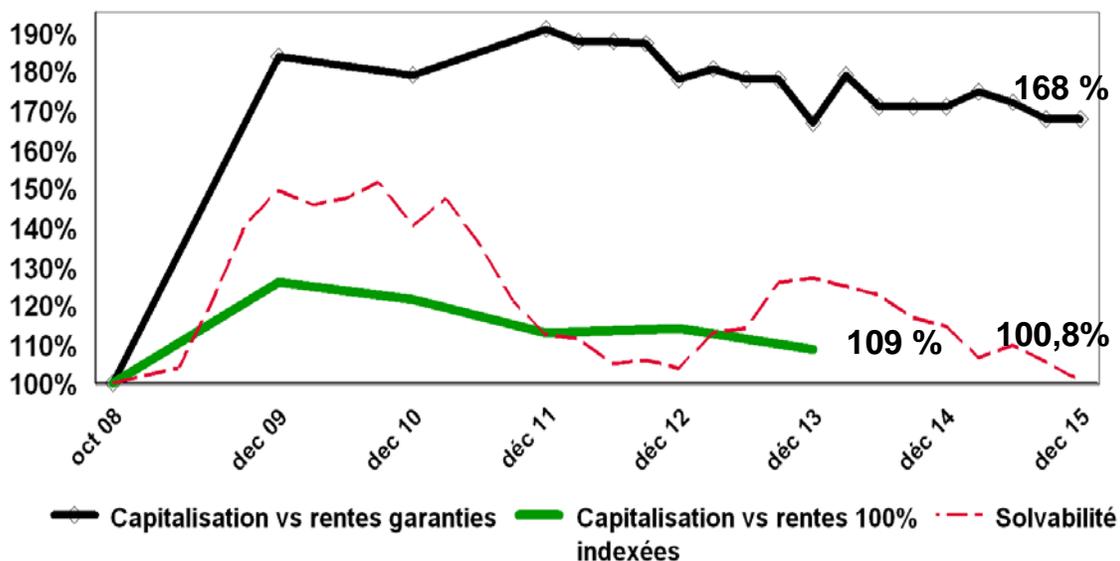
Toutefois, à la différence des autres caisses de retraite, la conception de notre régime qui prévoit la constitution d'une réserve d'indexation élevée nous assure précisément un degré élevé de protection contre ce type de situation. De plus, dans ce contexte, nous allons reporter l'indexation (2014 et 2015) jusqu'à ce que la situation des marchés se rétablisse, et nous verserons alors en priorité l'indexation pour les années 2014 et 2015.

L'Assemblée annuelle de septembre prochain nous permettra de développer plus en détail cette question.

Un estimé de la situation financière du Régime au 31 décembre 2015

Comme c'est le cas tous les trimestres, la firme d'actuaire PBI a **estimé** notre taux de capitalisation et notre taux de solvabilité au 31 décembre 2015. Le taux de capitalisation s'élevait à 168 %, ce qui signifie que nous avons 1,68 \$ en caisse pour chaque 1,00 \$ de rentes que nous devons aux participants actifs et retraités. Le taux de solvabilité, qui sert à calculer les montants transférés ou remboursés lors d'un départ, s'élevait à 100,8 %. Sa baisse pendant l'année 2015 s'explique surtout par la baisse du taux d'intérêt sur les obligations à long terme du gouvernement fédéral qui sert à le calculer : il a baissé de 2,5 % au début de l'année à 2,1 % à la fin de l'année. Or une baisse du taux de solvabilité de 1 % augmente le passif du Régime de ... 23 %! Le graphique qui suit vous présente l'expérience du Régime depuis sa mise sur pied en 2008 :

Capitalisation ou solvabilité (en %)



Si l'évolution des marchés et des taux d'intérêt depuis le début de l'année se maintient, on peut s'attendre à une autre baisse du taux de solvabilité au 31 mars 2016.

Quelques changements à la politique de placement

Comme c'est le cas à la fin de chaque année, le comité de retraite a passé en revue de façon plus approfondie la performance de chacun de nos fonds (rendement et risque de chacun). Suite à cet examen, le comité de retraite a pris les 3 décisions suivantes :

1. Transférer les sommes présentement investies dans le fonds **DSF BlackRock** actif actions canadiennes dans le Fonds d'actions canadiennes **Jarislowsky Fraser**. Le fonds Blackrock affichait une valeur soustraite de façon continue et ses mesures de risque s'étaient détériorées alors que le Fonds Jarislowsky Fraser affichait une valeur ajoutée élevée et surtout des mesures de risques favorables : en particulier, lorsque les marchés baissent de 1 %, son style fait en sorte qu'il ne « capture » que 54 % de cette baisse, une protection d'assurance utile dans la période courante.
2. Mettre fin au mandat du fonds de **petites capitalisations Franklin Bissett** et transférer le solde de ce fonds dans nos deux fonds en actions internationales. Nous en sommes venus à la conclusion que les petites capitalisations canadiennes représentent davantage des titres cycliques qui ont tendance à monter et surtout à baisser violemment avec les fluctuations boursières plutôt que des titres de croissance, et qu'elles n'avaient donc plus leur place dans notre portefeuille.
3. Transférer les sommes présentement investies dans le **fonds actions mondiales de recherche MFS** dans le **Fonds d'actions mondiales Fiera**. Sur un horizon, de 5 ans, le fonds MFS n'avait pas répondu à nos attentes en matière de placements tandis que le Fonds Fiera affiche des rendements et une valeur ajoutée plus constante.

Ces changements deviendront effectifs le 29 février prochain. Avec ces changements, les 2/3 des actifs de notre caisse sont maintenant gérés par des gestionnaires opérant au Québec.

De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis la dernière Infolettre en décembre dernier, le comité de retraite a accepté formellement 8 adhésions de nouveaux groupes dont vous trouverez la liste ci-après. Veuillez noter que vous pouvez trouver la liste complète de tous les groupes adhérents sur le site Internet du Régime.

538	Centre femmes L'ancrage	572	Action Jeunesse Côte-Sud
569	La Mèreveille	573	Les habitations nouveaux départ
570	L'Évasion St-Pie X inc.	574	Carrefour-Ressources
571	Inter-femmes inc.	575	Réseau d'entraide des Appalaches

Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et aux personnels salariés qui y œuvrent!

Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale	poste 1402
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative	poste 1401
Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité	poste 1403
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation	poste 1404

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Tél. : 514-878-4473 / 1 (888) 978-4473 / Téléc. : 514-878-1060

Courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca Site internet : www.regimeretraite.ca



Suivez-nous sur Facebook!

<https://www.facebook.com/RegimeRetraite>